

Contrat partenariat solidaire 2021 entre Terre de Pains et l'amapien :

Nom Prénom :

Adresse postale :

Mail.

:

Tél :

Référente : Marie Noëlle Lallemand
7 rue de la liberté 39700 Orchamps
mams39siegwart@gmail.com
tél.:06 50 20 45 40

MODALITES DE LIVRAISON

La livraison se fait :

Chaque jeudi *de 18h30 à 19h00, au domicile de Marie No Lallemand 7 rue de la Liberté 30700 Orchamps*

Et à l'AMAP des Halles rue de l'Eglise Orchamps durant la saison de distribution des légumes.

46 livraisons prévues pour l'année 2021.

PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

Cas particulier du « tournant » (voir tab ci-après) : *Une rotation entre tous les pains. Le prix est leur prix moyen.*

Mode de règlement : mensuel chèque ou virement (rayez la mention inutile)

Par chèque :

Il s'agit de 12 règlements mensuels. Les chèques, à l'ordre de Terre de pains, doivent être remis au référent (Marie No.

Lallemand) impérativement lors de la première distribution.

Chaque début de mois, les chèques correspondant aux livraisons du mois à venir seront remis à Terre de pains par le référent.

Par virement permanent (automatique) :

Coordonnées bancaires du producteur :

IBAN FR76 1027 8088 3000 0208 1440 182 Crédit Mutuel de Dole Tavaux
Titulaire: Terre de pains 11 chemin de Chenèvre 38110 la Chapelle sur Furieuse

Les virements permanents (automatique) doivent être effectués tous les 5 du mois.

Dans le libellé du virement veuillez inscrire « AMAP PAIN ORCHAMPS ».

Une fois le virement mis en place, envoyer une copie de l'ordre de virement au référent et au producteur.

Marie Noelle Lallemand

mams39siegwart@gmail.com

Terre de pains :

fournil@terredepains.fr

DUREE DU CONTRAT

Les consommateurs s'engagent pour l'année entière : du 7 janvier au 16 décembre, pas de distribution jeudi de l'ascension.

LA COMPOSITION DU PANIER

Faites votre choix dans le tableau ci-dessous. Ensuite vous pouvez également choisir **le contrat tournant** : une rotation chaque semaine.

Enfin est proposé cette année un **contrat engrain** (petit épeautre) : un pain de petit épeautre chaque semaine et la nouveauté pour les petits mangeurs de pain le **contrat « petit pain »** qui sera un comtois de 500 g chaque semaine.

Les contrats	Prix unitaires	quantité	TOTAL
Rustique (800g) <i>Blé ancien demi complet</i>	3,60 €	(x 3,60) x 46	
Amourette (800g) <i>90% blé 10% seigle demi complet</i>	3,60 €	(x 3,60) x 46	
Petit comtois (500g) <i>90% blé 10% seigle demi complet.</i>	2,60 €	(x 2,60) x 46	
Lin (800g) <i>Blé ancien demi complet, graine de lin</i>	4,40 €	(x 4,40) x 46	
Multigraine (800g) <i>Blé ancien demi complet, graine de lin et colza</i>	4,40 €	(x 4,40) x 46	
Flute graine (400g) <i>Blé ancien demi complet, graine de lin et colza</i>	2,40 €	(x 2,40) x 46	
Engrain (800g) <i>petit épeautre complet</i>	5,80 €	(x 5,80) x 46	
Epeautre (800g) <i>épeautre complet</i>	4,60 €	(x 4,60) x 46	
Seigle (800g) <i>seigle intégral</i>	4,60 €	(x 4,60) x 46	
Sarazin-Riz (800g) <i>50% sarazin 50% riz</i>	3,50 €	(x 3,50) x 46	
Tournant (800g) <i>tous les pains de 800g</i>	4,40 €	(x 4,40) x 46	
Brioche : une chaque semaine <i>PETITE (300g)</i>	3,80€	(x 3.80) x 46	
<i>GRANDE (500g)</i>	6,00€	(x 6,00) x 46	
Brioche : une par mois ! <i>La gourmandise du fournil !</i> <i>PETITE (300g)</i>	3.80€	(1 x 3.80) x 12	
<i>GRANDE (500g)</i>	6,00€	(x 6,00) x 12	
TOTAL			

Montant de la contribution mensuelle : euros/mois

Fait en 2 exemplaires : l'un au membre, l'un au référent

à :

le :